



le 9/11/18

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLE EMPLOI EN GREVE LE 20 NOVEMBRE

Le Projet de Loi de Finances 2019 prévoit la suppression de près de 800 Equivalents Temps Plein pour notre Etablissement ; **la baisse du chômage justifiant selon nos dirigeants ces suppressions de poste.**

Or on est loin de la baisse attendue ; on constate plutôt l'inverse (+1 % sur un an)

Après la suppression de 297 Equivalents Temps Plein Travaillés et de 1400 contrats aidés en 2018, de nouvelles suppressions de postes sont annoncées à Pôle Emploi en 2019.

De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader le service rendu aux demandeurs d'emplois et aux employeurs, on le voit déjà avec la baisse du nombre d'agents en charge de l'indemnisation ainsi qu'avec les portefeuilles de demandeurs d'emploi qui continuent d'exploser.

Avec comme conséquences pour les usagers :

- **Délai d'attente de plus en plus important pour le premier rendez-vous suite à une inscription** (actuellement le délai peut aller jusqu'à 4 semaines)
- **Délai de réponse plus long lors de questionnements par mail, pour les demandes de formations, pour les prises de rendez-vous** (le nombre de demandeur d'emploi à suivre par conseiller augmentera encore du fait de la suppression de poste)
- Sur le volet indemnisation, délais augmentés pour les sollicitations par rapport aux paiements ; pour le traitement des activités salariées, des créateurs d'entreprise....**Retards, sous-traitance et automatisation générant des trop perçus et des erreurs dans les droits calculés.**

De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader encore plus les conditions de travail du personnel de Pôle Emploi.

A cela s'ajoutent les incertitudes de financement qui pèsent sur Pôle emploi avec :

- Le projet de programmation des finances publiques qui prévoit une baisse de 4 milliards d'€ du budget du Ministère du travail, dont dépend Pôle emploi, d'ici 2022 dont près de 3 milliards dès 2019.
- La baisse du budget de l'UNEDIC (qui participe à près de 70% au budget de Pôle emploi) avec le transfert des cotisations sociales salariales d'Assurance Chômage vers la CSG. Et la baisse annoncée des cotisations dites patronales non compensées par l'Etat.

Dans le contexte globale du rapport CAP 22 et à la veille du vote par les députés du Projet de loi de finances 2019 et de l'ouverture des négociations concernant la convention tripartite, la mobilisation des personnels de Pôle emploi est indispensable pour peser sur les décisions.

C'est pourquoi les organisations syndicales Cfdt, CFTC, CGT, FO, SNAP, SNU, SUD et UNSA appellent l'ensemble des agents de Pôle emploi à se mettre en grève le mardi 20 novembre afin de s'opposer aux suppressions de postes qui vont dégrader les services rendus aux usagers et leurs conditions de travail.

